

EACMC, partie I, du printemps 2010

Le choix de la date d'examen partie I (du 17 au 21 mars 2010)

À LIRE avant le début de la période du choix de la date d'examen le 17 mars

- Vous devez choisir votre date d'examen à partir de votre compte **CMC en ligne** entre le 17 et le 21 mars.
- Pour accéder à votre compte CMC en ligne, rendez-vous à <https://www.mcc.ca/MccOnline/> ou au site Web du CMC, www.mcc.ca, et cliquez sur le bouton « CMC en ligne » sur la page d'accueil.
- Pour entrer dans votre compte CMC en ligne, il vous faudra votre **Nom d'utilisateur** et votre **Mot de passe**.
 - À moins de l'avoir modifié, votre **Nom d'utilisateur** correspond à votre adresse de courriel en entier.
 - Vous avez fourni votre **Mot de passe** au moment de créer votre compte CMC en ligne. Si vous l'avez oublié, sélectionnez « **cliquez ici pour récupérer votre mot de passe** » à partir de la page d'accueil de CMC en ligne.
- Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter à CMC en ligne, veuillez faire parvenir un courriel à MCC_Admin@mcc.ca ou composer le 613-521-6012 pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30, heure de l'Est).

INSTRUCTIONS pour choisir en ligne votre date d'examen à compter du 17 mars

Vous devez choisir en ligne votre date d'examen entre le 17 et le 21 mars 2010.

L'heure de début de la période du choix de la date pour votre centre d'examen apparaît sur votre carte d'admission. Les dates d'ouverture des centres et les heures de début de la période du choix de la date pour tous les centres sont affichées sur le site Web du CMC (www.mcc.ca – voir l'avis aux candidats à l'EACMC, partie I, du printemps 2010 sous la rubrique « Dernières nouvelles ».

1. Vous devez d'abord vous connecter à CMC en ligne : <https://www.mcc.ca/MccOnline/>
2. Placez votre curseur sur le menu supérieur à l'onglet « **Examens** » et sélectionnez « **Choix de la date d'examen – EA, partie I** » à partir du menu déroulant.
3. Sélectionnez l'un des choix de date d'examen disponibles pour le centre d'examen qui vous a été assigné en cliquant sur le bouton d'option qui correspond à votre choix. (*Nota* : Vous ne pouvez pas choisir le jour de réserve comme date d'examen.)
4. Appuyez sur « **Sauvegarder** » pour faire votre sélection officielle.*
5. **Prenez note** de la date prévue et l'heure de votre examen ainsi que du Numéro d'identification personnel (NIP) qui vous a été assigné car ces renseignements doivent être inscrits dans les espaces prévus à cette fin sur votre carte d'admission. Remarquez bien que vous n'avez pas besoin d'avoir votre carte d'admission en main pour choisir en ligne votre date d'examen.
 - Vous devez vous présenter pour votre examen à la date inscrite; vous n'aurez pas accès à l'examen lors d'une autre journée. Veuillez consulter la feuille bleue qui accompagne votre carte d'admission pour connaître l'heure d'arrivée pour votre centre d'examen.
 - Vous avez besoin de votre NIP pour ouvrir une session à l'ordinateur le jour de l'examen.

* Si le message suivant apparaît après avoir appuyé sur « **Sauvegarder** » :

« Désolé, on n'a pas pu vous inscrire à la date choisie. Veuillez essayer à nouveau. »

cela veut dire que la date choisie n'est plus disponible et que vous n'avez pas été inscrit(e) à cette date-là. Vous devez donc répéter les étapes 3 et 4 ci-dessus (c.-à-d. choisir une autre date et appuyer sur « Sauvegarder ») **jusqu'à ce que votre choix soit confirmé et que vous obteniez un Numéro d'identification personnel (NIP).**

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre choix de date d'examen entre le 17 et le 19 mars, composez le 613-521-6012, pendant les heures de bureau (entre 8 h et 16 h 30, heure de l'Est); appuyez sur le « 0 » et demandez le « choix de la date partie I ». (Les bureaux du CMC seront fermés les 20 et 21 mars.)